

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

Ouagadougou, le 22 SEPT 2022

N° 22-00571 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Assistants en Cinéma et Audiovisuel, session 2022.**

Ce sont :

ASSISTANTS EN CINÉMA ET AUDIOVISUEL

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	COMPAORE ABEL ISSAKA	303772P	B5352172	20/09/89
2°	MAIGA SALIFOU	357446U	B12780566	13/09/93
3°	SIMPORE HAROUNA	226351k	B10669590	31/12/78
3°	SEDOGO/KOMPAORE ELEONOR	343539V	B17423034	01/05/80
3°	TINDANO JONAS	355223C	B15107421	31/12/94
3°	OUEDRAOGO MAHAMOUDOU	216660A	B12233386	22/11/80
3°	OUATTARA SERGE DIEUDONNE	355227W	B12336135	30/09/93
3°	SAWADOGO KOROTIMI	201146M	B16513476	04/03/83
9°	TIEMTORE SAIDOU	203269D	B10012750	14/03/79
9°	SAWADOGO RASMANE	355225E	B13497796	07/12/89

Arrêté la présente liste à 10 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme.

Pour le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire Général


Hamidou SAWADOGO

Chevalier de l'Ordre National